

Paris, le 20 février 2008

Monsieur le Premier vice-Premier ministre,

Reporters sans frontières, organisation internationale de défense de la liberté de la presse, lauréat du prix Sakharov 2005, souhaite revenir sur certains aspects évoqués dans votre discours du 15 février 2008 lors du forum économique de Krasnoïarsk.

Lors de votre intervention, vous avez déclaré que « la liberté vaut toujours mieux qu'un manque de liberté » et que ce principe devrait « être au cœur de [notre] politique ».

Nous saluons cette orientation et vous encourageons à mettre en place, par des mesures concrètes, les conditions nécessaires à une amélioration des libertés en Russie. Nous avons publié le 13 février dernier, notre rapport annuel dans lequel un chapitre est consacré à la situation en Russie. Nous y recensons les principales atteintes à la liberté de la presse commises dans le pays, et exprimons nos inquiétudes pour le futur.

Pour améliorer la situation en Russie (144^e sur 169 pays dans le classement annuel 2007 de la liberté de la presse établi par Reporters sans frontières) nous souhaitons vous soumettre quatre propositions.

La première serait d'amender la législation sur la calomnie, l'insulte et l'insulte d'un représentant des autorités. Les articles 129, 130 et 319 du code pénal devraient être abrogés. Selon le Centre pour le Journalisme en Situation extrême (CJES), depuis 2001 plus de trois cents procédures ont été engagées à l'encontre de journalistes en vertu de ces dispositions.

Ensuite, il est nécessaire de réformer la loi sur la lutte contre l'extrémisme, promulguée en juillet 2007, qui par son caractère vague expose aux poursuites des organisations non gouvernementales et des sites indépendants d'informations. Monsieur le Premier vice-Premier ministre, vous avez déclaré consulter quotidiennement la presse en ligne. Selon vous, les

publications électroniques jouissent d'une grande liberté. Pourtant, dans de multiples affaires, des journalistes ayant publié des articles critiques sur l'Internet ont été victimes de représailles. C'est le cas, par exemple, d'Andreï Novikov abusivement interné en hôpital psychiatrique pendant dix mois. Et en dépit de l'accélération du développement d'Internet, selon les statistiques du ministère russe des Technologies et des Communications, seuls 24 % des Russes ont aujourd'hui accès à l'Internet. La télévision demeure la source principale d'information de la population.

C'est pourquoi, il est urgent - et c'est notre troisième proposition - de remédier à l'absence de pluralisme dans le secteur audiovisuel. Il faut créer les conditions pour l'apparition de chaînes nationales privées et indépendantes de tout contrôle d'une société publique ou para-publique. Enfin, vous devez vous engager à lutter contre l'impunité dont jouissent les assassins de journalistes. Dans ce domaine au moins deux dossiers nous tiennent particulièrement à cœur. Ceux d'Anna Politkovskaïa et de Paul Klebnikov, assassinés respectivement le 7 octobre 2006 et le 9 juillet 2004 à Moscou. La justice n'a pas su faire la preuve de son indépendance et de sa détermination à identifier et juger les responsables de ces deux crimes. Nous attendons que des avancées significatives aient lieu cette année dans ces deux affaires.

Confiant dans l'intérêt que vous porterez à notre requête, je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier vice-Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Ménard', with a horizontal line underneath.

Robert Ménard
Secrétaire général